



# ForumInfo

Bulletin de l'association Citoyens Actifs et Solidaires  
N°17

Octobre 2005

Citoyens  
Actifs & Solidaires

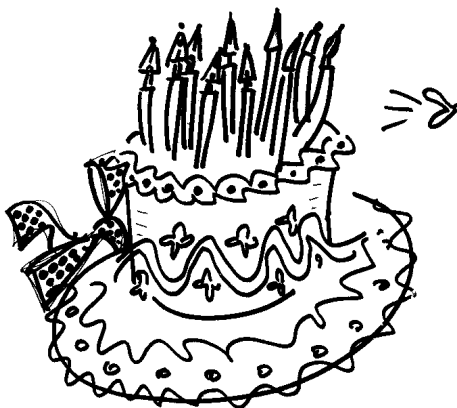
## Éditorial : Des villes en campagne

En décembre 1995, paraissait le premier numéro de *ForumInfo*, avec un dossier sur l'urbanisme : "Quelle ville voulez-vous ?". Dix ans plus tard, cette question est ravivée par la montée des prix des logements qui rend Orsay inaccessible à une part importante de la population. Et l'état du logement social s'empire, comme le souligne *Alternatives Économiques* ce mois-ci, dans lequel Orsay est cité parmi les situations les plus consternantes : non seulement le taux de logement social est parmi les plus bas (5,1 % au lieu des 20 % minimum prévus par la loi), mais il décroît d'année en année, puisque aucune construction nouvelle n'est engagée.

Construction de logements accessibles ne veut cependant pas dire urbanisation des zones qui y ont jusqu'alors échappé : les zones agricoles péri-urbaines. C'est le thème du dossier que nous vous proposons dans ce nouveau numéro avec un arrêt sur quelques initiatives favorisant le maintien d'une activité agricole tout près de nos lieux de vie.

Respect du cadre de vie et de l'environnement, rapprochement entre les producteurs et les consommateurs et diversité culturelle, sociale en sont les principaux moteurs. Une petite bouffée d'air pour souffler les 10 bougies de ForumInfo !

Et comme cadeau d'anniversaire, l'association s'est adaptée à l'air du temps en s'offrant une adresse mail, qui vous permettra de réagir encore plus facilement à nos articles et pourquoi pas de proposer les vôtres :



**[cas-orsay@no-log.org](mailto:cas-orsay@no-log.org)**

## Atelier consommation, on continue !

Les associations Artisans du Monde de Bures\* et CAS ont organisé un atelier sur la consommation lors du Forum Social Local en février dernier aux Ulis. Beaucoup d'idées et de questions ont été émises.

Quand nous consommons, nous mettons ou ne mettons pas en question nos modes d'achat. Pourtant il y a un avant : ce sont les producteurs, leurs modes de production et de travail, et un après : c'est le devenir des déchets.

Avoir et Être ? Avoir ou Être ?

Nous consommons souvent au-delà de nos besoins : le plaisir n'est pas à exclure. Le lieu de résidence, l'âge, les choix de vie font varier nos modes d'achat. Les informations captées aussi : l'impact d'internet a modifié nos habitudes, la publicité influence notre vigilance et cible délibérément les enfants. Le matraquage entraîne nombre d'idées reçues et abaisse notre sens critique.

Ramer à contre courant, contre les lobbies et leur influence, les choix qu'on nous impose dans la conception des villes, n'est pas toujours facile.

Consommer trop ou pas assez ? Dans le premier cas vous épuisez la planète, dans le deuxième, vous seriez responsable du chômage.

---

\* **Artisans du Monde Bures** : Boutique 67, rue C. de Gaulle, 01 69 28 64 61

Quelles sont nos marges de manœuvre, en tant que consommateur, pour contrer le pouvoir des multinationales, les dégâts tant écologiques que sociaux de la domination et des concentrations ?

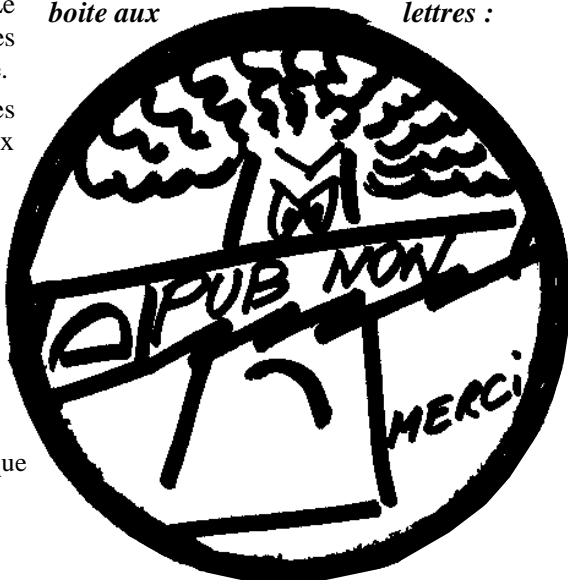
Toutes ces questions ont été débattues, argumentées, et bien d'autres encore. Nous pensions avoir le temps de nous bâtir une charte du consommateur responsable, le temps a passé trop vite. Aussi a-t-il été décidé de poursuivre les débats en novembre 2005. Avis à tous ceux qui ont participé à l'atelier et à ceux qui veulent nous rejoindre : prochaine rencontre le 23 novembre à 19h30 à la mairie de Bures.

Pour aller plus loin :

- *Reconsidérer la richesse*, Patrick Viveret ;
- *Quand la misère chasse la pauvreté*, Majid Rhanéma.

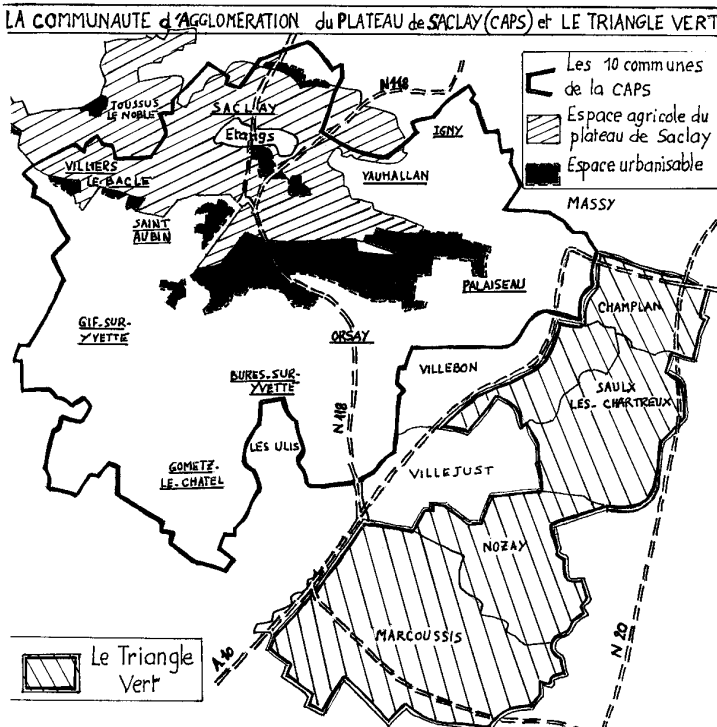
---

À découper et même à colorier pour votre  
boîte aux lettres :



*Construisons les villes à la campagne, proposait Alphonse Allais... Au delà du paradoxe, quels rapports entre ville et campagne ? Ce dossier (p. 3 à 7) présente deux situations contrastées : le plateau de Saclay, où c'est une association militante qui porte (presque) seule un projet de défense de l'agriculture, et le Triangle Vert, où des élus, quelque soit leur étiquette politique, s'engagent dans un projet agri-urbain.*

*Nous avons trouvé la comparaison des deux situations très éclairante, et vous ?*



### La refonte du SDRIF en 2006 : un enjeu majeur

Le maintien des terres agricoles en zone non constructible dans le Schéma Directeur de la Région Île de France (SDRIF) est très important car ce classement est contraignant : un Plan Local d'Urbanisation (PLU) ne peut, en principe, rendre urbanisable ces espaces. Cependant, le prix des terres agricoles dans les transactions a tendance à monter.

Pour éviter toute spéculation, un dispo-

sitif d'intervention publique a été mis au point, le PRIF (Périmètre Régional d'Intervention Foncière). Lorsque des terres agricoles sont à vendre, la Région peut les acquérir pour les louer aux agriculteurs qui n'ont ainsi pas à investir dans un foncier très coûteux. De plus la location est garantie pour une période de 20 ou 25 ans, durée sur laquelle des propriétaires privés refusent souvent de s'engager, dans l'espoir que les terres deviennent dans un avenir proche urbanisables.

## Les Jardins de Cérès : les citoyens prennent la clé des champs

Une centaine de personnes qui se donnent rendez-vous un samedi après midi dans un champ cultivé sur le plateau de Saclay : faucheurs volontaires d'OGM ? Et bien non, ce sont les adhérents de l'AMAP "Les Jardins de Cérès" qui viennent arracher "leurs" pommes de terre.

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) réunit en effet un groupe de consommateurs et un agriculteur qui passent un contrat pour l'achat d'une partie des récoltes ou de la production animale. Les deux principes fondamentaux de ce contrat sont l'équité et la proximité.

Équité, puisque les consommateurs s'engagent à acheter une certaine quantité de produits en payant à l'avance et à un prix juste. En contre partie, l'agriculteur s'engage à une totale transparence sur ses techniques de cultures, ses coûts, et cherche à minimiser, autant que possible, l'utilisation de produits de traitement chimiques.

La proximité entre la ferme et les consommateurs est le second principe essentiel du contrat. Cela permet aux consommateurs de savoir comment sont cultivées les terres, de participer à une partie des travaux, mais aussi de rapprocher la production de la consommation pour économiser les coûts de transport, emballage et marketing. La pollution et le gaspillage associés aux circuits de distribution traditionnels sont ainsi éliminés. Cette proximité réintroduit également du lien social entre agriculteurs et citoyens et entre citoyens eux-mêmes.

Au final, le lien entre la ville et l'agriculture est recréé, notamment là où il est le plus en péril, c'est à dire à proximité des grandes villes. Les AMAP contribuent ainsi au maintien des terres agricoles en zone péri-urbaine.

Les AMAP se développent rapidement. La première a

été créée en 2001 dans le sud de la France, à l'image de celles existant au Japon. Il existe aujourd'hui une centaine d'AMAP en France, dont 15 en région parisienne (et 15 nouveaux projets). Les groupes comptent en général de 15 à 40 personnes, l'AMAP "les Jardins de Cérès", basée sur le plateau de Saclay compte elle déjà plus de 200 personnes.

### **Devenez propriétaire terrien !**

Acheter les terres agricoles à vendre n'est-il pas un bon moyen d'en contrôler le devenir ? C'est le nouveau projet des adhérents de l'AMAP des Jardins de Cérès et des adhérents d'autres AMAP et de sympathisants en Île de France : créer une société civile pour acheter collectivement 20 ha de terres actuellement en vente. À 50 euros la part, ce n'est pas si difficile de devenir propriétaire terrien, et de défendre ainsi l'agriculture de notre région.

Pour en savoir plus :  
<http://www.terresfertiles-idf.org/>

## Questions à François Lérique, président des Jardins de Cérès

*Quelle est la motivation des adhérents de l'association ?*

Manger des produits sains n'est qu'un des aspects de la motivation des consommateurs adhérents d'une AMAP. Concernant les Jardins de Cérès, c'est probablement la protection des terres agricoles contre l'urbanisation qui est leur préoccupation principale. Il ne reste qu'une douzaine d'agriculteurs sur le plateau de Saclay, et les projets d'urbanisation se multiplient.

*Quels sont ces projets ?*

Pôle de compétitivité, construction de logements à Palaiseau, Toussus le Noble, Saclay (Cf. carte p. 3), doublement des routes... La pression est forte. Les problèmes de logement en Île de France sont très sérieux, mais ne peuvent être résolus par une urbanisation qui apportera de nouveaux problèmes de circulation, de pollution et d'écoulement des eaux. La géologie très particulière du Plateau de Saclay, avec une couche d'argile perchée doit être respectée pour éviter un dérèglement complet du système hydraulique.

*L'urbanisation est-elle inéluctable ?*

Elle est par définition inéluctable si on laisse faire. À l'inverse, une politique volontariste peut rendre le projet agricole viable comme c'est le cas dans le Triangle Vert (Cf p. 6).

Ici, certaines terres, pourtant classées non constructibles, sont vendues 10 fois le prix des terres agricoles par des services de l'État, comme s'ils avaient déjà anticipé le passage de ces terres en zone urbanisable ! Le conseil régional d'Île de France pourrait déclarer le Plateau de Saclay zone d'agriculture protégée mais ne le fait pas. Les agriculteurs sont prêts à s'installer ailleurs si l'exploitation des terres devient trop difficile. Les propriétaires terriens attendent que les prix montent...

*Quelles actions mène votre AMAP pour défendre l'agriculture ?*

Nous renforçons nos liens avec l'agriculteur membre de l'AMAP. Au contrat sur la pomme de terre vient s'ajouter un nouveau contrat pour des lentilles. Au delà, nous proposons de créer un pôle de compétence agricole : il s'agit de transformer la ferme des Granges en un nouveau lieu de rencontre entre agriculture et citadins : une maison de l'agriculture et de l'écologie ouverte à tous, doublée d'un lieu de recherche, expérimentation et formation agricole. Enfin nous lançons un projet pour acheter collectivement des terres du plateau (voir encadré).

Pour en savoir plus :  
<http://jardins.ceres91.net/>

## Le Triangle Vert, des campagnes en ville

Marcoussis, Nozay, Villebon, Saulx les Chartreux et Champlan : ces cinq communes ceinturées par l'autoroute A10, la francilienne et la N20 ont choisi de prendre au sérieux l'avenir de leur territoire. Dans cet îlot de verdure, l'agriculture occupe près de 40 % des surfaces. Or les études menées depuis 2001 par l'École du Paysage de Versailles à la demande de deux élus, Thierry Laverne et Brigitte Bouvier, ont montré que l'agriculture était menacée de disparition si une politique volontariste n'était pas menée. Les jeunes susceptibles de prendre la relève des agriculteurs partant à la retraite préféraient soit se tourner vers d'autres activités, soit se délocaliser dans des régions plus favorables à l'agriculture.

Or l'agriculture, notamment par sa composante maraîchère, est perçue comme une dimension de l'identité de ce territoire, y compris pour les habitants des zones urbaines venus chercher un paysage et un

cadre de vie agréable. Les études ont cependant révélé que les contacts des urbains avec les agriculteurs étaient très limités. Ces derniers, principaux acteurs de la vie locale il y a encore une trentaine d'années, sont devenus très minoritaires.

Le Triangle Vert a été créé en 2003 pour définir et conduire un projet d'"agriculture urbaine". Il fédère les 5 communes et les agriculteurs du territoire souhaitant adhérer. Sur les 60 exploitations agricoles recensées, 30 sont réellement des exploitations professionnelles, et 12 ont adhéré au Triangle Vert. Prochainement, les autres acteurs du territoire (les urbains) vont y être intégrés via des groupes de travail thématiques : randonneurs, cyclistes, environnement, usagers des services publics, etc.



**Les Potagers de Marcoussis**, association d'insertion, propose des "paniers" bio.

Chaque semaine, ses adhérents reçoivent des légumes de saison, produits par des travailleurs en insertion, dans le cadre d'une agriculture de proximité et dans le respect de l'environnement.

À voir :

[www.lespotagersdemarcoussis.org](http://www.lespotagersdemarcoussis.org)

## Questions à Christelle Stacchetti, Animatrice de projet agri-urbain, Triangle Vert

*Quel est le rôle de l'association ?*

Son rôle est de coordonner les actions dans deux domaines principaux :

- soutien aux exploitations agricoles. Il s'agit de réduire les contraintes d'origine urbaine pesant sur l'agriculture du secteur : aménagements de voirie pour faciliter la circulation d'engins agricoles, limiter l'accès des parcelles aux autres véhicules, baliser l'espace agricole pour le faire respecter, recherche de nouveaux débouchés pour les produits, notamment localement et aide à la création de gîtes ruraux.

- actions de sensibilisation et de communication auprès des urbains. Elles visent à établir un dialogue entre deux populations qui se côtoient sans vraiment se connaître. Les urbains sont souvent des cadres "néo-ruraux" qui ne connaissent pas forcément la réalité de l'agriculture. Ainsi, ils sont souvent peu enclins à accepter les éventuelles nuisances sonores, la boue sur les routes, des odeurs, dues à l'activité agricole.

L'association est financée par les apports des communes participantes et, ponctuellement par des subventions départementales et régionales.

*Quels sont vos projets d'actions concrètes dans un avenir proche ?*

Le potentiel touristique des lieux, y

compris pour ceux qui y habitent, est très peu développé. Nous allons lancer le projet "les itinéraires du Triangle vert". Il s'agit de boucles de randonnées de longueur variable. Nous espérons ainsi amener les habitants de la zone à "pratiquer" réellement l'espace au-delà de sa composante paysagère. Sur le parcours, l'agriculture et ses paysages seront expliqués aux promeneurs. Un nouveau gîte à la ferme est en projet.

Un projet de charte agricole est en cours d'élaboration, afin de sceller l'implication de tous les partenaires du Triangle Vert dans ce projet agri-urbain (État, Région, Département, SAFER, AEV, Chambre d'Agriculture etc.). Vivre dans un cadre agréable entretenu par les agriculteurs suppose en contre partie d'accepter quelques contraintes, notamment pour ne pas gêner la circulation des engins agricoles.

*Y a-t-il des menaces d'urbanisation dans cet espace ?*

S'il n'y a pas une volonté politique locale forte de défendre l'espace agricole, le mitage progressif de cet espace par la ville reste une menace réelle. Ainsi, dans l'actuel projet de schéma directeur de l'Île de France (Cf. p. 3), certains espaces agricoles du périmètre avaient été proposés à l'urbanisation (sur la commune de Saulx les Chartreux). Les élus locaux l'ont refusé.

Pour en savoir plus :  
<http://trianglevert.org/>

## Des travaux pour la salle Jacques Tati

Il ne s'agit pas du tout d'une reconstruction ou d'un agrandissement de la MJC. À la demande des associations et suite aux remarques issues de l'organisation des concerts, spectacles et autres festivités dans la salle Jacques Tati, deux actions ont été lancées :

- La réhabilitation de la salle Jacques Tati : couverture de l'espace entre l'actuelle salle et la terrasse accessible par l'escalier (niveau où se trouvait l'ancienne MJC), amélioration des loges et des sanitaires, au niveau accès et équipement, désamiantage, sonorisation.

- La création d'une salle de danse en prolongement de la salle Edgar Renaux en sous-sol de la salle Jacques Tati.

Le total de ces opérations représente un budget prévisionnel de 1 265 000 euros HT, subventionnable pour 455 400 euros par le Conseil Général.

Les travaux envisagés répondent à un besoin réel d'équipements, mais manquent d'ambition. Un prolongement du bâtiment sur sa hauteur actuelle au dessus de la salle de danse prévue et la reconstruction des locaux détruits auraient permis de disposer de salles qui font cruellement défaut aux associations et de rouvrir une MJC digne de ce nom : est-ce la suite de la mort programmée de la MJC ?

## Urbanisme libéral : rien de nouveau pour le logement social

Alors que des projets de construction mixte (immeubles et bureaux) avaient été envisagés et étudiés sur le terrain de la SERNAM (une des rares friches communales, à côté de la gare d'Orsay), la municipalité a choisi de ne proposer que des bureaux sur cet espace.

Pas question bien entendu d'y créer des logements à coût abordable. La municipalité préfère jouer les riches et continuer à payer l'amende pour "absence de logements sociaux"...

## Les travaux de la mairie

Le feuillet de l'aménagement de la mairie devrait prendre fin au 31 décembre. L'absence de réflexion et d'études correctes préalables aura conduit à la fermeture d'un espace public pendant plusieurs années. Au fond, ce n'est pas si grave puisque ce sont surtout les élus de la minorité municipale qui auront été privés de bureau pendant tout ce temps. De toute façon pour l'équipe actuelle ces élus ne devraient pas vraiment avoir le droit d'entrer dans la mairie. Pourtant, dans la loi, rien ne différencie les élus. Le mode de scrutin permet de désigner 33 conseillers. Il est réellement dommage que le sectarisme ne conduise à devoir se priver du travail que ces 7 élus pourraient faire.

**Association Citoyens Actifs et Solidaires**  
**cas-orsay@no-log.org**

**12, rue de Chevreuse**  
**91400 ORSAY**

Vous appréciez ForumInfo ? Alors, envoyez-nous un soutien financier (un reçu fiscal vous sera adressé) : le bulletin est réalisé par des bénévoles, mais la reproduction coûte cher...

*Ce bulletin a été préparé et rédigé par : Catherine Bodet, Yvette Bourdessol,, Celina Ferreira, Nathalie Gama, Janine Guenardeau, Thomas Lamarche, Olivier Réchauchère, Isabel San Martin, Monique Séné, Christiane Taupin, Michel Thomas ...*